DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal :

49

N°017 REGISTRE

En exercice: 49

DES DELIBERATIONS

Présents: 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2018

L'AN deux mille dix huit, le 17 janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 janvier 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENZI Ling.

Excusés:

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME Monsieur Kilani KAMALA Monsieur Salah CHIBAH Madame Sophie VALLY

Monsieur Mohamed Fathi TLILI Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Patrick LE HYARIC Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Eric PLEE Monsieur Antoine WOHLGROTH

Monsieur Guillaume SANON Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAIRI Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Jean-François MONINO

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/

OBJET : Approbation d'un avenant de prorogation de la convention d'objectifs et de moyens conclue avec l'association AUBERVACANCES LOISIRS

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 17 janvier 2018 déclarant l'urgence à statuer sur l'approbation d'un avenant de prorogation de la convention d'objectifs et de moyens conclue avec l'association AUBERVACANCES-LOISIRS ;

Vu le projet d'avenant ;

Considérant la nécessité de proroger, le temps de la finalisation de la nouvelle convention d'objectifs et de moyens, la convention actuelle, afin de permettre la continuité des échanges administratifs et financiers avec l'association ;

Adoption à l'unanimité par 38 pour , 4 ne prennent pas part au vote(Laurence GRARE, Antoine WOHLGROTH , Lionel DONNET, Guillaume SANON)

DELIBERE:

APPROUVE le projet d'avenant de prorogation de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association AUBERVACANCES LOISIRS jusqu'au 31 mars 2018, tel que ce projet figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE la Maire signer cet avenant au nom de la Commune.

Reçu en préfecture le : 19/01/18

Publié le : 19/01/18

Certifie exécutoire : 19/01/18

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG